



École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de Dijon

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Département **MEEF** métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

MASTER MEEF parcours SES

MASTER MEEF parcours sciences de gestion

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT EN DATE DU 16 JUIN 2014

COMPTE-RENDU

PRESENTS :

MASTER MEEF parcours SES :

Audrey BERNARD REYMOND
Christine PEYRON
Marc PILKINGTON

MASTER MEEF parcours sciences de gestion :

Fabienne GAUYACQ
Sophie GODARD
Dominique LAURENCE
Raymonde VIBOUD SALLE

RECTORAT :

M. BEDELEM
Jean-Yves DELER
Claude VALTAT
INVITE : Jean-Christophe DUFLANC

DEPARTEMENT MEEF – Responsable des enseignements transversaux :

Lucie Corbin

ABSENTS EXCUSES :

MASTER MEEF parcours SES : Romain CHAUME

DEPARTEMENT MEEF – Responsable second degré : Thierry HOHL

Le Conseil de Perfectionnement (CPER) réunissant les MASTER MEEF parcours Sciences Économiques et Sociales (SES) et MASTER MEEF parcours Sciences de Gestion (SG), il est décidé d'une présidence et d'un secrétariat de réunion tournants.

La réunion du jour est donc placée sous la présidence de Madame LAURENCE coresponsable du master MEEF SG ; Madame GAUYACQ, coresponsable dudit master, en assurera le secrétariat.

Un tour de table est effectué afin que chaque participant se présente.

Cette brève présentation faite, Madame LAURENCE rappelle l'ordre du jour de la réunion :

- 1/ Rappel des objectifs du CPER
- 2/ Bilan de la première année de formation MEEF
- 3/ Propositions d'amélioration / remédiation

I/ PRESENTATION DU CPER ET RAPPEL DE SES OBJECTIFS :

Madame LAURENCE rappelle l'origine de la création des CPER : la mise en place et l'accréditation des Écoles Supérieures du Professorat et de l'éducation (ESPE) au sein des universités a débouché sur l'habilitation des ESPE à délivrer le Master des Métiers de l'éducation, de l'Enseignement et de la Formation (MEEF).

C'est le Règlement Intérieur du Conseil de l'École (CE) qui a défini le rôle et les compétences du CPER ; 12 CPER ont ainsi été créés et validés par ce conseil.

Les CPER sont des instances disciplinaires sauf pour ce qui nous concerne puisque le CE a mis en place un conseil réunissant deux parcours de master : SES/SG.

☞ Madame PEYRON (MASTER MEEF SES) et Madame LAURENCE (MASTER MEEF SG) regrettent cette décision dans la mesure où ces deux parcours sont fort dissemblables.

☞ Madame VALTAT exprime également son étonnement.

Le CPER SES / SG est composé à parité égale.

Le CPER ne porte que sur l'année de M1 ; il a pour compétences de coordonner la mise en œuvre du plan de formation, l'évaluation de son exécution et porter des propositions d'évolution devant le Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique.

Une tâche difficile à plusieurs titres :

- le plan de formation a pour objectif de délivrer un diplôme au bout de 2 années de formation, construit essentiellement autour des compétences de l'enseignant et de la culture commune aux métiers de l'éducation ; indépendamment de la nature et du contenu des concours, ainsi que de la réussite au concours des étudiants.
- il est articulé autour de trois axes : l'acquisition de connaissances disciplinaires, la formation professionnelle, une initiation à la recherche disciplinaire et en SHS.
- son exécution se déroule sur 9 mois ; de septembre à mai.

Pour des questions de simplification, les participants à la réunion décident de traiter le bilan de l'année écoulée et les propositions de remédiation, en même temps...

.../...

II/ BILAN DE LA PREMIERE ANNEE DE FORMATION MEEF ET PROPOSITIONS DE REMEDIATION :

IIA/ FORMATION TRANSVERSALE (commune aux deux parcours) :

Madame CORBIN formule plusieurs demandes :

- 1^{ère} demande : procéder à l'inversion des contenus des modules transversaux en traitant les contenus du semestre 2 au semestre 1 et vice-versa...
 - ☞ cette demande ne semble pas poser de problème. Toutefois, Mme LAURENCE fait remarquer que cette proposition aura des conséquences sur l'équilibre des volumes horaires entre les deux semestres. Il va falloir programmer 4 séances supplémentaires en S1.
- 2^{ème} demande : passer les TD en CC (et non plus en CT)
 - ☞ Mme PEYRON rappelle que le CC entraîne la nécessité d'au moins deux notes et que ces dernières ne sont pas rattrapables.
- 3^{ème} demande : procéder au contrôle de l'assiduité des étudiants car il est à regretter un très fort taux d'absentéisme dans les modules transversaux.
 - ☞ Une question se pose cependant dans la mesure où, l'année prochaine, les étudiants M2 auront des statuts différents :
 - . M2 A : fonctionnaires stagiaires car admis au concours ; le contrôle de leur assiduité est effectivement légitime dans la mesure où ils seront rémunérés pour se former (donc participer aux cours)
 - . M2 B : étudiants => le contrôle de leur assiduité est-il légitime ?
 - ☞ Mme PEYRON exprime son opposition à un contrôle généralisé
 - ☞ Mme CORBIN rappelle qu'il s'agit de former de futurs professionnels, devant intégrer une culture commune (notamment celle de l'assiduité),
 - ☞ Mme BERNARD REYMOND rappelle l'importance de ces enseignements pour les épreuves du concours ; ce qui est réaffirmé par tous les membres du CPER.
 - ☞ La question est alors posée de savoir s'il serait possible de répartir différemment les modules transversaux :
 - . en anticipant davantage dès la L3
 - . en allégeant le volume de cours transversaux en MEEF 1 de façon à ne dispenser que les contenus nécessaires aux épreuves du concours, pour transférer les enseignements non dispensés en MEEF 1, en MEEF 2 ; d'autant que, ainsi que le rappelle Mme LAURENCE, l'acquisition de connaissances disciplinaires ne s'arrête pas avec l'obtention du concours...
 - ☞ Mlle GODARD, en sa qualité de représentante des étudiants SG, fait part de son expérience personnelle : très assidue toute l'année, elle a cependant été absente de quelques cours à l'approche des épreuves d'admissibilité ; il s'agissait, pour elle, de gérer les priorités.
 - ☞ **Deux propositions viennent clore le débat :**
 - . Mme PEYRON : augmenter le coefficient des modules
 - . Mme LAURENCE : opter pour du contrôle continu dont les règles sont internes à l'UB, communes à l'ensemble des diplômés et connues des étudiants.

.../...

IIB/ MASTER MEEF SES :

Madame PEYRON souhaite attirer l'attention sur le calendrier très contraint et lourd de cette première année de master pendant laquelle les étudiants doivent préparer un diplôme, présenter les épreuves d'admissibilité et d'admission d'un concours et faire des stages de pratique accompagnée sur le terrain ; elle reste également très dubitative quant aux deux stages qui auront lieu, l'an prochain, avant les épreuves d'admissibilité

☞ Ne malmène-t-on pas les étudiants ?

La maquette prévoit d'aller vers davantage de liens entre les contenus disciplinaires et les programmes scolaires. Bien que cet aspect ait été travaillé l'année passée et compte tenu du fait que le concours est particulièrement centré sur les programmes, il conviendra de réadapter les contenus disciplinaires afin de les corrélés encore davantage aux programmes.

☞ Monsieur DELER confirme à son tour l'importance de ce lien, pour la réussite des étudiants aux épreuves d'admissibilité.

Les étudiants ont regretté de ne pas avoir fait davantage de concours blancs. Madame PEYRON rappelle cependant qu'elle et son équipe font beaucoup de bénévolat à l'occasion de la préparation des oraux... ce qui pose, à l'évidence, la question du financement des maquettes ; et Madame PEYRON d'insister : « si les étudiants deviennent plus nombreux, comment les entraîner bénévolement à l'oral ? ».

Une réflexion qui entraîne une remarque de la part de Madame LAURENCE : la préparation à l'oral va devenir plus problématique avec l'ouverture des M1+ à moyens constants. Par ailleurs, elle pose la question suivante à Madame VALTAT : « Les étudiants M1+ bénéficieront-ils d'un stage ? ». Ce à quoi Madame VALTAT répond par la négative car la multiplication des stages en fonction des statuts devient très lourde à gérer ; d'autant que les établissements d'accueil doivent tous être en région dijonnaise...

IIC/ MASTER MEEF SG :

En sa qualité de représentante des étudiants, Mademoiselle GODARD fait le constat suivant :

- les stages étaient bien positionnés en 2013/2014 et les étudiants ont particulièrement apprécié de pouvoir être affectés tant en lycée professionnel (car ils préparent le CAPLP) qu'en lycée technologique (pour une bonne préparation du CAPET).
- elle s'interroge sur la nécessité de laisser, dans la fiche d'inscription à la formation, les options qui ne sont pas ouvertes (notamment B ou D).
 - ☞ Madame LAURENCE rappelle que les étudiants demandant l'option B, réussissent sans problème, en fonction de leur profil, en option A ou C...
 - ☞ Madame VALTAT et Monsieur DUFLANC insistent sur le fait que le tronc commun prend une place de plus en plus forte et qu'il s'agit donc de travailler une culture commune.
- elle demande, au nom de tous les étudiants, au moins une épreuve blanche avant les partiels de janvier et regrette qu'un volume d'heures plus important ne soit pas consacré à la préparation des épreuves orales, notamment à leur approche.

☞ Madame LAURENCE rejoint ici les interrogations de Madame PEYRON exprimées plus haut : sans doute est-il possible de réaménager à la marge les heures de préparation à l'oral mais en SG comme en SES, le bénévolat est également de mise ; ce qui pose bien évidemment la question du financement de la maquette...

☞ Monsieur DUFLANC fait alors part de sa propre expérience ; lorsqu'il a préparé l'agrégation en ligne avec l'Université de Rennes, les entraînements à l'oral étaient filmés et suivis d'un débriefing accessible à tous les candidats ; ce qui était très formateur.

Madame VIBOUD SALLE, professeur de terrain, vacataire depuis de nombreuses années au sein de la formation, prend à son tour la parole :

- les petits groupes de travail favorisent une préparation dans de bonnes conditions, même s'il est difficile de produire 2 notes de contrôle continu sur 12 heures de cours.
- elle souhaiterait cependant obtenir l'autorisation d'observer un jury du CAPET à l'occasion des épreuves orales d'admission, afin d'améliorer encore davantage ses interventions.

Madame LAURENCE fait à son tour le bilan de l'année écoulée. Elle partage, pour le parcours SG, les difficultés exprimées par Madame PEYRON pour le parcours SES, et rappelle que le MASTER MEEF SG prépare les étudiants à deux concours (soit 4 épreuves d'admissibilité et 4 épreuves d'admission différentes) avec un volume horaire peu différent des parcours ne préparant qu'à un seul concours ; les seules marges de manœuvre résidant dans des modules optionnels permettant l'apport de contenus disciplinaires supplémentaires. Or avec la nouvelle réforme, les épreuves des deux concours sont à nouveau très différenciées. Les étudiants se présentent presque tous aux deux concours.

Elle regrette le positionnement, pour l'année à venir, de la totalité des stages avant les épreuves écrites et s'interroge sur la difficulté à maintenir l'équilibre entre la formation disciplinaire et la formation professionnalisante. Quoi qu'il en soit, ce positionnement avant les épreuves d'admissibilité conduira sans doute à supprimer les deux semaines de révisions qu'il avait été possible de consentir en 2013/2014.

☞ A l'évidence ce rythme et les objectifs sont très lourds pour les étudiants ; d'ailleurs, nous avons enregistré, l'année passée, trois démissions en cours d'année (1 étudiante RH et 2 étudiantes marketing)

La question se pose : formons-nous à un master ? Formons-nous à un concours ? Formons-nous de futurs professionnels ?

Sur cette question, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H15.